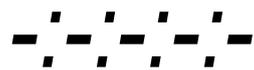




*TROPHEE
D'AQUITAINE*



*COMPAK SPORTING
et PARCOURS*

2018

REGLEMENT COMPAK SPORTING/PARCOURS

ARTICLE 1 :

Le Trophée d'Aquitaine de Parcours et de Compak Sporting est ouvert à tous les tireurs en possession d'une licence fédérale de la F.F.B.T. en cours de validité.

ARTICLE 2 :

Le Trophée d'Aquitaine de **Compak Sporting et de Parcours** se tirera cette année en **combiné** et dans les clubs suivants :

Parcours : CBT AMBESIEN (100), BTC BISCARROSSAIS (100), BTC LIBOURNAIS (à LUSSAC) (100), PIGEON D'ARGILE (ISSOR) (100), BTC ST MEDARD/ST PIERRE (100), BTC SORE (100),

Compak : CBT AMBESIEN (100), BASTENNES (100), BTC BISCARROSSAIS (100), BTC LIBOURNAIS (à LUSSAC) (100), BTC DU MARSAN (100), MAULEON (100), PIGEON D'ARGILE (ISSOR) (100), TIREURS POMPIEY (100), BTC ST MEDARD/ST PIERRE (100), BTC SORE (100), TARNOS (100)

ARTICLE 3 :

Le prix des engagements à ces concours est fixé comme suit :

	Plateaux	Seniors/Dames/Vétérans		Juniors/Cadets	
		Engagement	Redistribué	Engagement	Redistribué
Parcours	100 pltx en 4 postes	46 €	16 €	21 €	10 €
	100 pltx en 3 postes	43 €	17 €	20 €	10 €
	75 plateaux	33 €	10 €	15 €	5 €
Compak	100 plateaux	43 €	17 €	20 €	10 €

Pour la remise des prix, il sera distribué une somme qui varie selon le type de concours. Cf. les différents tableaux au verso.

Une somme de 3 € sera versée pour la dotation finale du Trophée, POUR TOUS LES PARTICIPANTS (cadets et juniors compris).

ARTICLE 4 :

Pour être classés, les tireurs doivent participer au minimum à 5 concours de Compak Sporting dans 5 clubs différents sur les 11 clubs proposés et à 2 concours de Parcours dans 2 clubs différents sur les 6 clubs proposés (libre choix).

ARTICLE 5 :

Chaque tireur peut participer à tous les concours qu'il souhaite dans chaque club organisateur, seul son meilleur résultat dans chaque club sera retenu pour le classement du Trophée. Les championnats de Ligue de Compak Sporting et de Parcours compteront comme un concours du Trophée, mais ne seront pas obligatoires.

La commission souhaite que dans les concours du trophée, les clubs organisateurs de ce Trophée envoient au minimum 2 tireurs.

ARTICLE 6 :

Le classement du Trophée, par séries et catégories, sera établi sur un total de **700 plateaux** (500 Compak Sporting et 200 Parcours). Pour les concours de Parcours en 75 plateaux, une règle de 3 sera alors nécessaire pour obtenir un score sur 100 plateaux.

ARTICLE 7 (COMPAK SPORTING) :

A la fin de leur tir, les tireurs 1, 3 et 5 devront rester sur le pas de tir afin d'arbitrer la planche suivante. En cas de refus, une pénalité de 3 zéros sera appliquée.

ARTICLE 8 (COMPAK SPORTING) :

La commission souhaite que les 100 plateaux de chaque concours de Compak Sporting soient constitués de :

- 3 simples, 1 doublé coup de fusil
- 3 simples, 1 doublé simultané
- 1 simple, 2 doublés coup de fusil
- Tracé local au choix de l'organisateur (1 simple + 2 doublés simultanés ou autre formule)

ARTICLE 9 :

La remise des prix devra être effectuée dans un délai raisonnable après la fin du tir (30 minutes maximum). Lors de la remise des prix, le club décidera de ne remettre les enveloppes qu'aux tireurs présents ou de les remettre à une autre personne. Les enveloppes non retirées resteront au club jusqu'à la fin de la saison, date à laquelle elles deviendront la propriété du club.

ARTICLE 10 :

La remise des prix du Trophée aura lieu lors d'une **finale** indépendante du résultat du Trophée et organisée le **samedi 8 Septembre 2018 au BTC BISCARROSSAIS**. Tous les tireurs classés dans le Trophée tireront 75 ou 100 plateaux (25 PC + 50 ou 75 CS). **Un tirage au sort sera effectué 3 jours avant la finale**. Pour les horaires de tir, s'adresser au club organisateur.

Les prix (bons d'achats) seront remis uniquement aux tireurs présents et ayant participé à la finale. Les tireurs absents à la finale mais pouvant justifier d'un certificat d'hospitalisation ou de leur participation à une autre compétition

pourront prétendre aux bons d'achat, à condition d'en avoir prévenu Mme SARTOR minimum une semaine à l'avance.

Un trophée viendra récompenser les 3 premiers tireurs du scratch. Le premier du scratch se verra remettre un Super Trophée qu'il gardera un an et qu'il remettra en jeu l'année suivante. Il sera également invité à la finale de l'année suivante et se verra l'honneur de remettre le Trophée au nouveau vainqueur. Ce Trophée, s'il est gagné 3 années consécutives par le même tireur, lui sera acquis définitivement.

Les lauréats du Trophée devant participer à la finale seront prévenus individuellement en temps utile. Les tireurs auxquels il manquera un concours seront invités à participer à la finale, mais ne pourront pas prétendre à la remise des prix du Trophée. La limite des tireurs participant à la finale est fixée à 60 tireurs, avec priorité pour les finalistes du trophée.

Un repas pris en commun étant prévu pour contribuer à la bonne entente qui règne au Compak Sporting et au Parcours en Aquitaine, il sera demandé aux finalistes de ce Trophée de prévenir de leur présence à cette finale.

ARTICLE 11 :

Le règlement sportif applicable est celui de la F.F.B.T. (Cahier des charges du Compak Sporting et du Parcours).

ARTICLE 12 :

La Ligue, par l'intermédiaire de sa Commission Sportive de Compak Sporting/Parcours, se réserve un droit de regard sur le tracé des parcours.

ARTICLE 13 :

En cas de problème, seule la commission sportive de Compak Sporting/Parcours de la Ligue d'Aquitaine sera habilitée à prendre les mesures appropriées. Ses décisions seront sans appel.

ARTICLE 14 :

Tout club dont les concours figurent au calendrier du Trophée s'engage à accepter le présent règlement.

Tout tireur qui participe au Trophée s'engage à accepter le présent règlement.

DATES DES CONCOURS :

<i>CLUB</i>	<i>DISC</i>	<i>JANV.</i>	<i>FEVR</i>	<i>MARS</i>	<i>AVR.</i>	<i>MAI</i>	<i>JUIN</i>	<i>JUIL.</i>	<i>AOUT</i>	<i>SEPT.</i>
<i>CBT AMBESIEN</i>	CS	21				21				
<i>CBT AMBESIEN</i>	PC		11				10	30/06 et 01/07 Ligue		
<i>BASTENNES</i>	CS		18							
<i>BTC BISCARROSSAIS</i>	CS		25							8
<i>BTC BISCARROSSAIS</i>	PC						24			Finale
<i>BTC LIBOURNAIS (LUSSAC)</i>	CS							22		
<i>BTC LIBOURNAIS (LUSSAC)</i>	PC					6			5	
<i>BTC DU MARSAN</i>	CS	28								
<i>MAULEON</i>	CS				15					
<i>PIGEON D'ARGILE (ISSOR)</i>	CS			11						
<i>PIGEON D'ARGILE (ISSOR)</i>	PC							8		
<i>TIREURS POMPIEY</i>	CS					1				
<i>ST MEDARD/ST PIERRE</i>	CS		4							
<i>ST MEDARD/ST PIERRE</i>	PC					13				
<i>BTC SORE</i>	CS	7					3, 16 et 17 Ligue			
<i>BTC SORE</i>	PC					27				
<i>TARNOS</i>	CS				22					

CHAMPIONNAT DE LIGUE COMPAK SPORTING LES 16 ET 17 JUIN 2018 AU BTC SORE

CHAMPIONNAT DE LIGUE PARCOURS LES 30 JUIN ET 1^{er} JUILLET 2018 AU CBT AMBESIEN